



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2020

OJ N° 037 - Equipements et services à la population.

Reconnaissance de l'intérêt communautaire associé à la réalisation de la salle omnisports d'Amikuze située à Saint-Palais.

Date de la convocation : 18 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 232

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, ACCOCEBERRY Ximun, ACCURSO Fabien (jusqu'à l'OJ N°36), AIRE Xole représentée par MARTINEZ Claude suppléant, suppléant, AIZPURU Eliane, ALDACOURROU Michel, ALLEMAN Olivier, ALQUIE Nicolas, ALZURI Emmanuel, ANCHORDOQUY Jean-Michel, ANGLADE Jean-François, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARHIE Cyril représenté par ETCHEVERRY Pierre Michel suppléant, ARLA Alain, AROSTEGUY Maider, ARRABIT Bernard représenté par ETCHEGARAY Jean-Pierre suppléant, ARROSSAGARAY Pierre, ARZELUS ARAMENDI Paulo, AYENSA Fabienne représentée par LARREGUY David suppléant, AYPHASSORHO Sylvain, BACH Fabrice-Sébastien (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), BACHO Sauveur, BALMAT Mélanie (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BÈGUE Catherine, BEHOTEGUY Maider, BELLEAU Gabriel représenté par AMESTOY-CLEDON Cécile suppléante, BERÇAÏTS Christian (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), BERGÉ Mathieu, BERTHET André, BETAT Sylvie, BICAIN Jean-Michel représenté par ZUBELDIA Maitena suppléante, BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BISAUTA Martine, BIZOS Patrick, BLEUZE Anthony (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), BONZOM Jean-Marc, BOUR Alexandra, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°45), BUSSIRON Jean Yves, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard (jusqu'à l'OJ N°43), CARRERE Bruno, CARRICART Pierre, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard, CASCINO Maud (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), CASET-URRUTY Christelle, CASTEL Sophie, CENDRES Bruno, CHAFFURIN André, CHASSERIAUD Patrick (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), CHAZOUILLERES Edouard, COLAS Véronique (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), CORRÉGÉ Loïc, CROUZILLE Cédric, CURUTCHARRY Antton, CURUTCHET Maitena, DAGORRET François, DALLET Emmanuelle, DAMESTOY Odile, DANTIACQ Pascal, DARASPE Daniel, DARRICARRERE Raymond, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DE PAREDES Xavier, DEMARCQ-EGUIGUREN Solange, DEQUEKER Valérie, DERVILLE Sandrine, DESTRUHAUT Pascal, DIRATCHETTE Emile, DUBLANC Gilbert, DUBOIS Alain, DUHART Agnès, DUPREUILH Florence (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), DUTARET-BORDAGARAY Claire, DUZERT Alain, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ELGART Xavier, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ERGUY Chantal, ERREMUNDEGUY Joseba, ESTEBAN Mixel, ETCHAMENDI Nicole, ETCHART Jean-Louis, ETCHEBER Pierre, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEGARAY Patrick, ETCHEMENDY Jean, ETCHEMENDY René, ETCHENIQUE Philippe, ETCHEVERRY Michel, ETCHEVERRY Pello, ETXELEKU Peio, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud, FOSSECAVE Pascale, FOURNIER Jean-Louis représenté par DAGORRET Anita suppléante, GALLOIS Françoise, GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), GASTAMBIDE Arño représenté par OXARANGO Maite suppléante, GAVILAN Francis, GOBET Amaya, GOMEZ Ruben, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMIN Christian, HARAN Gilles, HARDOUIN Laurence, HARDOY Pierre, HEUGUEROT Daniel, HIRIGOYEN Fabienne, HIRIGOYEN Roland, HOUET Muriel, HUGLA David, IBARRA Michel, IDIART Dominique, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPE Henry, INCHAUSPE Laurent, IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Alain, IRIART Jean-Pierre, IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, IRIGOIN Jean-Pierre, IRIGOYEN Jean-François, IRUME Jean-Michel, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), JAURIBERRY Bruno (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion),

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

JONCOHALSA Christian, KAYSER Mathieu (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), KEHRIG COTTENÇON Chantal, LABADOT Louis, LABEGUERIE Marc (à compter de l'OJ N°6), LABORDE Michel (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par ARIZCORRETA Maitxu suppléante, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAIGUILLON Cyrille (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), LARRALDE André, LARRASA Leire (jusqu'à l'OJ N°43), LASSERRE Florence, LAUQUÉ Christine, LAVIGNE Dominique, LEIZAGOYEN Sylvie représentée par ECHINARD Emmanuel suppléant, LETCHAUREGUY Maite, LOUGAROT Bernard, LUCHILO Jean-Baptiste, MAILHARIN Jean-Claude, MARTI Bernard, MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MASSÉ Philippe représenté par AMESTOY Eric suppléant, MASSONDO Charles, MASSONDO BESSOUAT Laurence, MIALOCQ Marie-Josée (jusqu'à l'OJ N°11), MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MOCHO Joseph, MOUESCA Colette, NABARRA Dorothee représentée par SARRAILLET Jacques suppléant, NADAUD Anne-Marie, NARBAIS-JAUREGUY Éric, NÉGUELOUART Pascal, OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Jean-Marc, OÇAFRAIN Michel, OLÇOMENDY Daniel, PARGADE Isabelle (jusqu'à l'OJ N°11), PARIS Joseph, PINATEL Anne (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), PITRAU Maite représentée par ARHANCET Martin suppléant, PONS Yves (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), POYDESSUS Jean-Louis, PRÉBENDÉ Jean-Louis, QUEHEILLE Jean-Marie, QUIHILLALT Pierre, ROQUES Marie-Josée, RUSPIL Iban, SAINT-ESTEVEN Marc, SALDUMBIDE Sylvie, SAMANOS Laurence, SANS Anthony représenté par ALKHAT Xan suppléant, SANBERRO Thierry, SERRES-COUSINÉ Christine, SERVAIS Florence, SUQUILBIDE Martin, TELLIER François, THICOIPE Xabi, UGALDE Yves, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur, URRUTICOECHEA Egoitz (à compter de l'OJ N°24), URRUTY Pierre, UTHURRALT Dominique, VALS Martine (jusqu'à l'OJ N°11), VAQUERO Manuel, VERNASSIERE Marie-Pierre, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

ALDANA-DOUAT Eneko, BARUCQ Guillaume BEREAU Emmanuel, BORDES Alexandre, CAPDEVIELLE Colette, CASTREC Valérie, COTINAT Céline, CHAPAR Marie-Agnès, DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, DAMESTOY Hervé, DELGUE Lucien, DURAND PURVIS Anne-Cécile, DURRUTY Sylvie, ETCHEBERRY Jean-Jacques, IDIART Michel, INCHAUSPE Beñat, IRIGOIN Didier, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie, LOUPIEN-SUARES Déborah, MOTSCH Nathalie, OLIVE Claude, POYDESSUS Dominique, PRAT Jean-Michel, TRANCHE Frédéric.

PROCURATIONS :

ALDANA-DOUAT Eneko à ARAMENDI Philippe, BEREAU Emmanuel à IDIART Dominique, BORDES Alexandre à HIRIGOYEN Roland, CAPDEVIELLE Colette à ESTEBAN Mixel, CASTREC Valérie à BLEUZE Anthony (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), COTINAT Céline à ARZELUS ARAMENDI Paulo, DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine à TELLIER François, DAMESTOY Hervé à DUBOIS Alain, DELGUE Lucien à ETCHEGARAY Patrick, DURAND PURVIS Anne-Cécile à KAYSER Mathieu (jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion), DURRUTY Sylvie à ETCHEGARAY Jean-René, IRIGOIN Didier à CASABONNE Bernard, ITHURRIA Nicole à ETCHEVERRY Pello (pour le vote de la motion), LAIGUILLON Cyrille à LACASSAGNE Alain (pour le vote de la motion), LARRANDA Régine à THICOIPE Xabi, LASSERRE Marie à BERTHET André, LOUPIEN-SUARES Déborah à CORREGÉ Loïc, MIALOCQ Marie-Josée à MOCHO Joseph (à compter de l'OJ N°12), OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre, PARGADE Isabelle à FONTAINE Arnaud (à compter de l'OJ N°12), TRANCHE Frédéric à ECENARRO Kotte, VALS Martine à LABORDE Michel (à compter de l'OJ N°12 et jusqu'à l'OJ N°48, avant le vote de la motion).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur JOSEBA ERREMUNDEGUY

Modalités de vote : VOTE A MAIN LEVEE

OJ N° 037 - Equipements et services à la population.

Reconnaissance de l'intérêt communautaire associé à la réalisation de la salle omnisports d'Amikuze située à Saint-Palais.

Rapporteur : Monsieur ARNAUD FONTAINE

Mes chers collègues,

Par délibération du 15 décembre 2018, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a défini l'intérêt communautaire de sa compétence optionnelle « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs ».

L'intérêt communautaire constitue la ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la Communauté d'Agglomération et ceux qui demeurent au niveau communal.

C'est ainsi qu'ont été déclarés d'intérêt communautaire, dans le prolongement des décisions prises par les anciennes intercommunalités fusionnées, un certain nombre d'équipements sportifs connaissant un rayonnement intercommunal, a minima, à l'échelle d'un pôle territorial.

Le complexe sportif situé sur la commune de Saint-Palais, composé de diverses infrastructures regroupées au sein d'une plaine des sports (terrains de rugby, de football, courts de tennis, piscine, piste d'athlétisme...), a reçu cette qualification et est placé aujourd'hui sous gestion communautaire.

Ce complexe est animé par l'Union sportive Saint Palaisienne Amikuze, qui regroupe 10 sections sportives, pour un équivalent de 1500 licenciés **dont 90% sont originaires de communes autres que celle de Saint-Palais**. Cette fédération sportive joue donc un **rôle d'intégration sociale pour les jeunes de l'ensemble du territoire d'Amikuze** (78% des licenciés), voire des bassins de vie d'Iholdi et du Pays de Bidache.

La saturation des salles actuellement disponibles pour répondre à ces pratiques sportives et à leur dynamisme, a conduit depuis de nombreuses années les élus du territoire d'Amikuze à envisager la construction d'un équipement structurant omnisports, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale.

Il est à noter que la commune de Saint-Palais transfèrera le foncier attaché à ce projet, les diverses études financées et réalisées jusque là et apportera un fonds de concours à la Communauté d'agglomération.

Il s'agit de doter le territoire d'un outil performant et structurant, répondant aux attentes des clubs sportifs, des établissements scolaires et des services communautaires (centres de loisirs).

Considérant la fréquentation attendue, son intégration au sein d'équipements sportifs existants d'intérêt communautaire, le rayonnement de cet équipement sur le territoire de plusieurs communes, son dimensionnement pour répondre aux attentes d'un territoire élargi et son caractère intrinsèquement intercommunal, le Conseil communautaire est invité à :

- reconnaître d'intérêt communautaire la réalisation de la salle omnisports d'Amikuze au sein de la plaine des sports située sur la commune de Saint-Palais ;
- et de compléter en ce sens la délibération n°6 du 15 décembre 2018 relative à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs. |

ADOpte A L'UNANIMITE

La majorité qualifiée (2/3 des suffrages exprimés) ayant été recueillie

Abstention :1 (LACOSTE Xavier)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.



Signé par : Sebastien
Evrard
Date : 02/10/2020
Qualité : DGA Ressources
et services supports